

Comment choisir une compensation carbone?

Claude Villeneuve

Professeur titulaire

Directeur de la Chaire en éco-conseil et de Carbone boréal

Département des sciences fondamentales

Université du Québec à Chicoutimi

<http://Carboneboreal.uqac.ca>

Qu'est-ce que l'empreinte carbone ?

- L'empreinte carbone est une mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES) exprimée en unités de CO₂ équivalent pour un produit, une activité, une entreprise ou une personne. Elle cumule les gaz qui affectent le climat en fonction de leur potentiel de réchauffement global (PRG). Le PRG indique combien de fois le gaz est plus puissant que le CO₂.

Tableau 1 : PRG des principaux GES.

GAZ À EFFET DE SERRE	FORMULE CHIMIQUE	POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL (100 ans)
Dioxyde de carbone	CO ₂	1
Méthane	CH ₄	28
Protoxyde d'azote	N ₂ O	265
Hydrofluorocarbones	HFC	3 170 à 12 400
Perfluorocarbones	PFC	6 630 à 11 100
Hexafluorure de soufre	SF ₆	23 600

Comment gérer son empreinte carbone ?

1. Connaître son empreinte personnelle et familiale
2. Réduire là où c'est le plus facile
3. Éviter les pièges de la consommation
4. Compenser les émissions résiduelles

Qu'est-ce que la compensation carbone?

- La compensation carbone est une opération qui permet à un tiers de réaliser de gré à gré une opération qui va réduire les émissions ou augmenter les absorptions sans obligation légale. La transaction occasionne un prix payé par l'acheteur au vendeur.
- La compensation peut être effectuée sur le marché volontaire ou sur les marchés réglementés. C'est l'opérateur du marché qui détermine l'admissibilité des crédits compensatoires échangés.
- L'acheteur peut soustraire la quantité de CO₂ équivalent achetée pour réduire son empreinte carbone.

Quelles sont les caractéristiques obligatoires d'un crédit carbone ?

- La réduction ou l'absorption doit être:
 - **additionnelle**, c'est-à-dire qu'elle ne relève ni d'une obligation ni du cours normal des affaires ;
 - **quantifiée** selon une méthodologie reconnue et approuvée par les autorités du marché
 - Elle doit être quantifiée de façon **conservatrice**
 - **vérifiée** par une tierce partie indépendante et crédible
 - **Unique** (elle ne peut être attribuée deux fois)
 - Elle ne doit **pas occasionner de fuites** (déplacements d'émissions)
 - Elle doit avoir un caractère de **permanence** sur au moins cent ans

Comment choisir un fournisseur de compensation carbone

- **Transparence** : les documents de projet, les méthodologies, le registre et les rapports de vérification doivent être disponibles en tout temps, sur demande et sans frais. La quantification intègre le cycle de vie.
- **Imputabilité**: l'organisme qui émet les certificats doit avoir une existence légale et offrir des garanties de permanence.
- **Usage des fonds**: l'organisme est-il à but lucratif ou non, à quoi servent les fonds recueillis? Rémunérer des actionnaires? Développer de nouveaux projets? Défendre une cause?
- **Bénéfices ancillaires**: comment l'organisme compensateur contribue-t-il au développement durable? Soutien à des populations en développement? Réhabilitation d'habitats? Recherche scientifique?

Conclusion

- La compensation carbonique par les individus est une question éthique qui relève des valeurs personnelles.
- Comme dans toute transaction financière, il faut s'assurer de la qualité de ce qu'on achète et de la fiabilité du fournisseur.
- Les bénéfices ancillaires peuvent avoir une importance aussi grande, voire plus grande que la carboneutralité en termes de bénéfices pour l'humanité et la planète.

<http://Carboneboreal.uqac.ca>